



HAL
open science

**Licence professionnelle Management de ressources
numériques**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management de ressources numériques. 2014, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02038690

HAL Id: hceres-02038690

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038690v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management de ressources
numériques

de l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management de ressources numériques

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-4 Ressources documentaires et bases de données

Demande n° S3LP150009300

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Béziers.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : La Médiathèque André Malraux (MAM) de Béziers depuis 2012.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Management des ressources numériques* ouverte en 2007 et portée par l'Institut des Technosciences de l'Information et de la Communication (ITIC) a pour but de former des professionnels de l'information et de la documentation. Les connaissances à acquérir concernent la compréhension du milieu professionnel : métiers, vocabulaire, aspects juridique et social. Les compétences relatives au cœur du métier concernent le traitement global d'un fonds documentaire, la gestion d'une unité documentaire, la mise en place d'un système intégré de gestion de la bibliothèque (SIGB), l'utilisation de logiciels documentaires, la diffusion et la publication de documents numériques, la création, l'analyse et la gestion de documents numériques. Différents métiers sont visés : documentaliste et cyber documentaliste, bibliothécaire, archiviste, chargé de veille documentaire, gestionnaire de systèmes d'informations documentaires, webmestre, webmarketeurs.

Cette licence professionnelle est localisée sur le site de Béziers. Elle est proposée selon différentes formules : en formation initiale « classique », par apprentissage, en formation à distance ainsi qu'en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le programme pédagogique de la formation est de 390 heures. Les cours sont majoritairement proposés au premier semestre (fondamentaux du métier et formation aux techniques documentaires), le deuxième semestre étant constitué du projet tuteuré, de quelques enseignements et d'un stage. L'ensemble du programme est cohérent. Une évolution du programme pédagogique autour de quatre unités d'enseignement (UE) bien articulées, un projet tuteuré, et un stage en entreprise dont les contenus semblent cohérents, est présenté dans les perspectives.

La politique des stages et des projets tutorés est conforme à ce qui est attendu. La durée du stage est de 12 semaines, et le suivi du stage est assuré par un enseignant. Des organismes accueillant des stagiaires sont cités à titre d'exemple et correspondent aux missions attendues dans le cadre de la formation. Les projets tutorés se font au sein de l'université. Chaque projet est suivi par un enseignant. Les étudiants travaillent par groupes de trois à quatre personnes. Dans certains cas, les projets tutorés peuvent être faits à l'extérieur de l'université.

Les modalités de contrôle des connaissances et d'évaluation des compétences sont conformes au cahier des charges de la LP. Deux évaluations sont possibles. La première correspond à des examens durant les 14 premières semaines. La seconde est facultative et correspond à des rattrapages qui peuvent être proposés aux étudiants. La délivrance du diplôme respecte le cahier des charges des LP.

Plusieurs types de tutorats sont proposés par la formation :

- aux bénéficiaires de l'enseignement à distance (tutorat assuré par un tuteur-étudiant, et un tuteur présentiel pour l'accueil, la mise en route, l'accompagnement technique, l'accompagnement disciplinaire et méthodologique, l'autorégulation. Un dispositif mixte est aussi proposé : regroupement en présentiel et apprentissage dans une classe virtuelle en ligne. L'enseignant anime la classe, met le matériel pédagogique à disposition et répond aux questions des étudiants. La formation à distance semble très bien maîtrisée.
- aux étudiants en apprentissage qui sont suivis par deux enseignants pour la tenue du livret d'apprentissage et le contrôle d'assiduité. Ils sont en entreprise les jeudis et vendredis et à temps plein durant les vacances universitaires.
- aux enseignants en reconversion : le dispositif est aménagé sur deux années, en plus d'heures spécifiques délivrées par un « Capes en documentation ».

Dans le cadre de la professionnalisation de la formation, les étudiants bénéficient d'un enseignement d'anglais professionnel, de conférences métiers, et de divers séminaires ainsi que la possibilité de suivre une formation à la certification informatique (au C2i) à l'université.

Trois enquêtes de suivi des diplômés ont été réalisées avec une moyenne de 50 % de répondants. Il en ressort un taux d'insertion professionnelle pour la dernière enquête de 66,66 %. Un tel taux nécessite d'être un peu amélioré. Il en est de même pour le taux de poursuite d'études qui est de 33 % et qui nécessite d'être réduit. Enfin, le taux d'échec est relativement élevé puisqu'en moyenne, 10 étudiants par an n'obtiennent pas leur diplôme. Comme indiqué dans le dossier, ces échecs touchent très majoritairement les étudiants inscrits en formation à distance.

Les fonctions occupées par ceux qui ont été embauchés correspondent en quasi-totalité aux emplois visés, avec toutefois une grande disparité de statuts (catégorie B majoritaire, suivi de la catégorie A, une minorité devant se contenter de la catégorie C). Les poursuites d'études se font localement à Montpellier pour certaines et ailleurs, pour les autres.

La formation fait apparaître une très bonne participation des professionnels : 159 heures sont dispensées par des professionnels (au nombre de cinq) sur un total de 480 heures. Malheureusement, les enseignements ne concernent pas le cœur de métier mais essentiellement l'information documentaire, l'informatique, le droit, et la conduite de projets.

Le fonctionnement de la formation repose sur plusieurs partenariats établis : médiathèque André Malraux de Béziers avec signature d'une convention en septembre 2012 ; délégation régionale de l'association des professionnels de l'information. Un partenariat nouveau est signé avec le centre de formation des apprentis de Montpellier 2. Le rectorat de l'Académie de Montpellier propose et participe aux frais de formation des enseignants en reconversion.

La formation est bien positionnée par rapport au contexte socio-économique. Deux principaux secteurs ont été identifiés pour les embauches à hauteur de 50 % : Collectivités et Services aux entreprises. Les autres secteurs sont : Enseignement-Formation 8 %, Médias, presse, publicité 5,30 %, et Santé, médecine, pharmacie 4 %, Industrie, équipements industriels et Culture environ 3 %, Banque, assurance, finance et Intérim/Emploi environ 2 %.

L'analyse du marché de l'emploi montre que le profil du professionnel souhaité est en train de changer. Il évolue vers la maîtrise de la gestion de l'information-documentation, doublé d'une solide formation technique.

Le dossier fait apparaître une très bonne organisation du pilotage de la formation autour des personnels permanents d'une part, de quelques extérieurs d'autre part ainsi que de deux étudiants. La licence est actuellement gérée sur le site de Béziers mais les perspectives annoncent une relocalisation sur le site de Montpellier pour accueillir d'autres profils d'étudiants. Les étudiants recrutés viennent pour la moitié des formations suivantes : deuxième année de licence, DUT et BTS. Une à deux validations des acquis professionnels ou de l'expérience (VAP/VAE), sont réalisées chaque année pour l'accès à la LP. Les effectifs en formation initiale ont été réduits au cours des trois années prises en compte dans les enquêtes, conformément aux recommandations de la dernière évaluation.

La qualité du dossier est moyenne. Les recommandations de la précédente évaluation n'ont pas été explicitées. L'évaluation précédente prévoyait une proposition de restructuration de la LP, préparée depuis l'automne 2012 et interrompue au printemps suivant, suite à l'abandon d'un certain nombre d'opérations à l'université. Il s'ensuit une certaine confusion dans le dossier entre le bilan de l'existant et les souhaits de changement (le titre de la demande est toujours : renouvellement avec restructuration).

Enfin, le dossier prévoit une relocalisation de la formation sur le site de Montpellier ainsi qu'un recentrage des connaissances sur le cœur de métier et sur les technologies du web, un équilibrage entre les deux semestres, et un renforcement de l'apprentissage.

- Points forts :

- La diversité des formules : apprentissage, présentiel, enseignement à distance, formation continue.
- La diversité du public.
- Un pilotage de la formation de qualité.
- Une formation intéressante qui semble répondre à la demande socio-économique.
- L'existence de partenariats.
- Un programme pédagogique très complet et convaincant.

- Points faibles :

- Le taux d'échec important : 10 étudiants par an.
- L'absence de positionnement de la formation par rapport à l'offre de l'université, et à l'offre régionale.
- L'insertion professionnelle mitigée.
- La participation des professionnels dans les enseignements concerne insuffisamment le cœur de métier visé.

- Recommandations pour l'établissement :

Deux principales recommandations sont formulées. Elles concernent l'amélioration de l'insertion professionnelle et la réduction du taux d'échec. Le souhait de relocaliser la licence sur le site de Montpellier et l'augmentation du flux en apprentissage, pourraient contribuer à remédier aux résultats mitigés concernant l'insertion professionnels et le taux d'échec. Il serait aussi souhaitable de suivre les nouveaux diplômés dans leur parcours professionnel, et de fournir des statistiques fines utiles sur le devenir des diplômés. La participation des professionnels aux enseignements du cœur de métiers, nécessiterait d'être améliorée.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observation évaluation AERES

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse